mais il a encore mieux chanté dans le duo de Kucken, intitulé : *promenade nocturne sur l'eau*, où offrant à son bel organe des notes élevées qui faisaient ressortir toute sa pureté. Un autre ténor, M. Sperling, a disputé la palme à M. Reiser dans la *sérénade* de Schubert, qui lui a valu des salves d'applaudissemens ; en effet, sa voix pénétrante vibre encore dans l'âme longtemps après qu'il a cessé de chanter. Le piano a été tenu par M. Francesco Morgagoni, professeur de renom, attaché à la Teutonia. Il y aurait ingratitude de ne pas faire mention de M. Susemann qui, se trouvant de passage à Constantinople, s'est prêté obligeamment à la fête de ses amis de la Teutonia, car on a été aussi charmé que surpris de tout le parti qu'il a su tirer de l'accordéon; il est vrai de dire qu'il ne s'agit nullement d'un jouet d'enfant; l'accordéon de M. Susemann est un instrument renfermant tous les élémens de l'orgue, avec cette suavité de sons, qui est le caractère particulier de l'accordéon généralement connu.

Enfin cette séance a été une bonne aubaine pour les dilettanti qui y furent admis, et il est à souhaiter que les chanteurs de la Teutonia veuillent se faire entendre encore au bénéfice des pauvres ; ils auront joint à de nouvelles ovations le mérite d'une bonne œuvre, et les Allemands ne sont pas gens à reculer devant une question de charité.

— Le *Bosphore* de la Compagnie Rostand, parti de Marseille le 16 décembre, a essuyé une violente tempête aux approches de Livourne. Entré dans ce port, le capitaine Arnaud qui le commande a constaté la formation d'une voie d'eau considérable à l'avant du bâtiment. Dans l'intérêt de la cargaison dont six cols seulement ont éprouvé des avaries, il a pris le parti de débarquer immédiatement toutes ses marchandises. Cela fait, il est retourné à Marseille; après s'être réparé il reviendra à Livourne reprendre sa cargaison et poursuivre son voyage jusqu'à Constantinople, où il arrivera, nous assure-t-on sous peu de jours.

— On nous écrit de Dardanelles le 27 décembre :

« Le trois-mats hollandais *Anger*, venant de Constantinople et chargé de graines de lin, avait échoué il y a deux jours en face des moulins des Dardanelles. Malgré les efforts du capitaine de l'*Anger*, il n'a pu sortir de sa position critique. Hier le bateau à vapeur français le *Lycurgue*, commandé par le capitaine Giraud, après deux heures d'efforts, a pu enfin remettre à flot l'*Anger* de la portée de 400 tonneaux. Le commandant du *Lycurgue* a montré en cette occasion tout le zèle qu'il met pour rendre service au pavillon d'une puissance étrangère.

» A bord du même bateau a pris passage M. Calvert, consul d'Angleterre aux Dardanelles, pour se rendre à Smyrne où il compte passer quelques mois.

» Abdi-b-y, un des chefs de la révolte d'Alep, homme déjà avancé en âge, qui était compris dans les 148 prisonniers emmenés de Brousse sur la frégate à vapeur du gouvernement *Feizi Bahri* est décédé le 21 décembre jour où il avait été mis en libre turque, et a été enterré au cimetière de Lazaret. Abdi-bey était atteint d'une maladie chronique de poitrine.

» Malgré les variations subites du thermomètre, la santé publique des Dardanelles et des environs est assez satisfaisante. »

— Hadji Mehemet, chef de la corporation des négocians, est mort ces jours derniers. C'était un homme estimable; il est l'objet des regrets de tous ceux qui l'ont connu.

— Nous relevons deux erreurs de notre dernier numéro. Au second article, au lieu d'Esculape, nous avions mis, par correction Hippocrate. Les ouvriers ont laissé Esculape. Et dans les nouvelles diverses de Constantinople, il faut lire que M. Lobstein, ministre de France en Grèce, a été nommé *officier* de la Légion-d'Honneur. Le mot *officier* a été omis.

— Dans la nuit de mardi à mercredi, le feu s'est déclaré à Constantinople, dans le quartier de Tchoumlekdjiler Bochi; malgré la promptitude des secours arrivés sur le théâtre de l'incendie, quatre boutiques et six maisons ont été la proie des flammes.

Le lendemain, vers les neuf heures du soir, un second incendie a eu lieu à Hâs Keuy, dans le quartier de Suildjé : on n'a eu à déplorer que la perte d'un konak.

Le surlendemain dans l'après-midi, le feu a pris dans une maison de Balat. La promptitude des secours a relevé toute gravité à ce troisième incendie.

SOUSCRIPTION RECUEILLIE A LA BOURSE.

DEUXIÈME LISTE des personnes qui, moyennant une offrande en faveur des pauvres, se dispensent de faire et de recevoir des visites ou d'envoyer des cartes à l'occasion du jour de l'an.

MM. L. Dupuys; D. Capello; J. Sambucetty; G. Talamo; G. de Pauling; G. Herr; L. Tacchella; O. Tughir; M. Tughir; A. Tughir; J. Devlet; A. Dorci; J. Rosolato; S. de Civnis; A. Pallamary; P. Parrini; E. Lorando; C. Chiarandi; M. Calvro; C. Peyret; L. Corpy; G. Tubini; G. Timoni; M. A. Baiocevichi; D. A. Salvatori; P. Peter; D. Stoll; G. Rauzier; P. Ivanciti; Labaille; Vennice; A. Calleja; B. Calleja; D. S. Leoni; E. de Kleaj; E. Targioni; C. Gramaty; C. Ludolf; A. Vestera; A. de Mihanovich; Baronne R. Leccy; G. Villano; E. Durio; A. Vernoni; P. de Kleaj; M. Migliorizzi; Regaldi; D. L. Bosco; L. Xantachi; A. Baumann; G. Perdo; D. Pardo.

(Correspondance particulière.)

SALONIQUE, 31 décembre. — Le commandant de station, Salih bey, rentre à Constantinople avec son brick ; il vient de quitter la rade. Osman bey lui succède et prend le commandement en chef de deux bricks et un cutter qui forment la division navale dans ces mers-ci.

Le brick de guerre anglais *Racer*, et la goëlette, également de guerre, autrichienne *Sfinge* ont appareillé ces jours derniers.

La descente d'eau des dernières pluies a inondé la campagne et y a fait de grands dégâts. Le grand pont du Vardar est resté pour quelques jours à 10 pieds au dessous de l'eau du fleuve; 7 à 800 personnes ont dû attendre en deçà et au delà du fleuve jusqu'à ce que l'eau fut rentrée dans son lit ; quelques courriers partis d'ici ont dû se réfugier dans un khan sur une hauteur avec un grand nombre d'autres personnes qui manquaient de pain et qui ont dû pâtirer jusqu'à ce que des secours fussent arrivés. On fit demander aux autorités de Salonique des chariots pour faire sortir du moins les Tartares du blocus des eaux. Le pacha a aussitôt expédié des chevaux chercher dans les environs, pour se procurer des chariots vides. Depuis hier seulement l'on peut traverser le pont Vardar. Dans quelques villages, les habitans ont dû se sauver sur la toiture de leurs maisons. On raconte qu'à Istip, dans le gouvernement de Scoppia, à 4 journées d'ici, les habitans ayant eu un pressentiment de voir la ville inondée, se sont échappés à temps; un seul marchand important leurs effets et marchandises ; quelques maisonnettes ont été emportées par les eaux. Presque toutes les campagnes aux approches du Vardar furent couvertes d'eau et auront à souffrir de grands dommages. Du reste on ne se rappelle pas un spectacle semblable.

Depuis quelques jours le vent du Nord domine et durcit les eaux. Hier il a soufflé d'une violence extrême; nous craignons d'apprendre quelque désastre sur mer.

NOUVELLES D'EUROPE.

FRANCE.

(Paris, 18 décembre.)

Le 11 décembre a eu lieu, dans l'ancienne salle du Trône, à l'Hôtel-de-Ville, le banquet offert par le conseil municipal de Paris au Président de la République. Le Président était arrivé dès six heures et demie, accompagné de plusieurs de ses ministres et de deux officiers d'ordonnance. Il a été reçu au bas du grand escalier de l'Hôtel-de-Ville par le préfet de la Seine et le préfet de police. A sept heures, le Président est entré dans la salle du banquet, toute resplendissante d'or et de lumières, et dont les magnifiques boiseries rappellent celles de la galerie de Henri II, si admirablement restaurée, il y a quinze ans, dans le palais de Fontainebleau. Quatre tables étaient dressées, on y remarquait les surtouts et l'argenterie qui appartiennent à la Ville ; les invités au nombre de 190 ont successivement pris place.

Le Président de la République s'est assis à la table placée du côté sud, et adossée à l'une des deux belles cheminées du seizième siècle, voisine de la salle qui servit de chambre à coucher à la duchesse de Longueville pendant les troubles de la Fronde. Le Président de la République avait à sa droite M. Dupin, président de l'Assemblée Nationale ; à sa gauche, M. Lanquetin, président du conseil municipal de Paris: en face de lui était placé le préfet de la Seine, ayant à sa droite le vice-président de la République, à sa gauche l'archevêque de Paris. Le général Changarnier était assis entre M. Baroche, ministre de l'intérieur, et M. Benoist d'Azy, l'un des vice-présidens de l'Assemblée Nationale. M. Thiers avait à sa droite M. de Belleyme, à sa gauche M. Napoléon Daru. A la seule table du Président de la République chaque convive avait sa place marquée; aux autres tables étaient placés sans distinction, et suivant les caprices du hasard, les généraux invités, les membres du conseil municipal et les fonctionnaires supérieurs de la préfecture de la Seine et des administrations qui en dépendent.

Après le banquet, le Président de la République, qui, ainsi que toute l'assistance, avait écouté debout le toast qui lui avait été porté par le préfet de la Seine, a répondu d'une voix ferme et bien accentuée par un toast dont nous donnons l'extrait suivant :

« Messieurs,

» Fêter l'anniversaire de mon élection, à l'Hôtel-de-Ville, dans ce palais du peuple de Paris, c'est me rappeler l'origine de mon pouvoir et les devoirs que cette origine m'impose. Me dire que la France, vu depuis deux ans sa prospérité accroître, c'est m'adresser l'éloge qui me touche le plus. Aujourd'hui, je le reconnais avec bonheur, le calme est revenu dans les esprits, les dangers qui existaient il y a deux années ont disparu, et malgré l'incertitude des choses, on compte sur l'avenir, parce qu'on sait que, si des modifications doivent avoir lieu, elles s'accompliront sans troubles.

» A quoi devons-nous d'avoir substitué l'ordre au désordre, l'espérance au découragement? Ce n'est pas parce que, fils et neveu de soldat, j'ai moi-même remplacé un autre soldat, mais parce qu'en 48 décembre, pour la première fois depuis février, le pouvoir a surgi de l'exercice d'un droit légitime, et non d'un fait révolutionnaire.

» Si quelque bien s'est fait depuis deux ans, il faut en savoir gré surtout à ce principe d'élection populaire qui a fait sortir du conflit des ambitions un droit réel et incontestable.

» Le conseil municipal de Paris a raison de compter sur le gouvernement pour tout ce qui pourra rendre plus prospère la situation de Paris; car Paris est le cœur de la France, et toutes les améliorations utiles qu'on y adopte contribuent puissamment au bien-être de la France.

» Acceptez donc, Messieurs, avec mes remercîment, un toast à la ville de Paris. Mettons tous nos efforts à embellir cette grande cité, à améliorer le sort de ses habitans, à les éclairer sur leurs véritables intérêts ; ouvrons des rues nouvelles, assainissons les quartiers populeux, faisons pénétrer d'air et de jour, et que la lumière bienfaisante du soleil pénètre partout dans nos murs comme la lumière de la vérité dans nos cœurs. »

Le Président de la République, en sortant du banquet, a donné la main à Mme Berger. Il a parcouru, quelques temps après, les salons, donnant le bras à Mme la duchesse de Soto-Mayor, et a ouvert le bal avec la belle-filleul préfet, Mme Berger la jeune. Aucune parole ne saurait décrire le coup-d'œil éblouissant qu'offrait l'immense galerie des fêtes, décorée de ses fraîches peintures et splendidement illuminée. Le milieu était occupé par les danseurs : mais, à droite et à gauche, dans toute la longueur de l'énorme pièce, des spectatrices étaient échelonnées sur trois rangs de banquettes. Un orchestre de soixante musiciens, dirigé par Strauss, exécutait les quadrilles les plus nouveaux, des polkas et des valses. Un grand nombre d'invitations avaient été particulièrement adressées à l'état-major pour être réparties parmi les régiments de la garnison. On en avait envoyé aussi un certain nombre aux jeunes gens des écoles spéciales.

Deux autres orchestres avaient été placés dans les trois salons contigus, dont on connaît la magnificence, et dans le salon de l'Horloge, où les groupes nombreux s'adossaient aux grandes cheminées sculptées par Jean Goujon, pour admirer les nouvelles peintures de M. Séchon, d'une tournure si hardie, d'un style si large et si ferme.

La fête s'est prolongée jusqu'à cinq heures du matin.

On lit dans le *Journal du Débats* du 10 décembre ;

« Les lettres de Berlin, du 6 décembre, ne nous apprennent rien de neuf ; la prorogation des Chambres, en étant tout amorti à l'agitation du dehors, a réservé aux pasibles délibérations qui vont s'ouvrir à Dresde la solution des quelques difficultés qui pourraient encore exister entre l'Autriche et la Prusse. On croit généralement que ces deux puissances, qui étaient, il y a quelques jours, si près d'engager une lutte sanglante, cimenteront leur réconciliation par une alliance plus intime que jamais, et se partageront l'influence en Allemagne. Ce résultat, auquel il n'était pas impossible de s'attendre et qui maintenant est de plus en plus probable, doit déplaire beaucoup aux puissances allemandes de second rang, telles que la Bavière et Wurtemberg, et nous avons quelque raison de croire qu'on est assez mécontent à Munich et à Stuttgard de voir que les conférences d'Ollmutz se sont terminées sans qu'on s'y soit préoccupé le moins du monde des alliés de l'Autriche, quoique cette puissance ait puisé une grande autorité dans l'appui que les deux cours du sud de l'Allemagne lui avaient prêté à Bregentz. »

Plusieurs membres appartenant à l'opinion la plus avancée de l'Assemblée, entre autres MM. Charras, Schœlcher et Baune, ont fait une proposition tendant à substituer, pour différens grades de l'armée, le système d'élection au mode actuel d'avancement. Dangereux au point de vue des intérêts généraux du pays, ce système paraît à la commission d'initiative parlementaire non moins funeste aux intérêts de l'armée, dont les grades ne sont plus, comme à une autre époque, le patrimoine de quelques privilégiés. Aussi la commission, par l'organe de M. Chassaigne-Goyon, demande-t-elle à l'Assemblée, à l'unanimité, de ne pas prendre la proposition en considération.

« Le système proposé, dit le rapporteur, a été expérimenté par la loi de 1793, dont il rappelle les principales dispositions, et l'on sait combien la discipline eut à souffrir de l'application de cette loi et à quelles mesures rigoureuses il fallut avoir recours pour rendre à nos armées cette puissance et cette unité d'action que ne peuvent suppléer devant l'ennemi ni le courage ni le patriotisme. La Convention, qui l'avait décrétée, se vit obligée, sur le rapport des comités militaires, de restreindre elle-même la part qu'elle avait faite à l'élection ; et après avoir reçu une exécution en quelque sorte accidentelle lors des premières levées en masse, ce mode de nomination disparaissait, abrogé par une simple circulaire ministérielle et remplacé depuis longtemps par tous les hommes d'expérience. Que faut-il de cette malheureuse expérience. La France a maintenant ce qu'elle n'avait pas en 93, un corps d'officiers dont elle a le droit d'être fière, une armée qui lui a donné des preuves éclatantes de dévouement et de courage ; ce sont là des élémens de gloire, de grandeur et de sécurité qu'une nation ne s'expose pas à sacrifier au vain désir d'innover ou aux plaintes intéressées de quelques mécontents. »

ANGLETERRE.

(Londres, 17 décembre)

On lit dans le *Morning-Post* le récit suivant et la réponse de la reine aux deux adresses qui lui ont été présentées, au nom du conseil municipal de la Cité de Londres et de la Cour de lieutenance de la Cité :

« Le voyage de Slough à Windsor a eu lieu en moins d'une heure, et le cortège est entré dans la cour du château à midi un quart. A la descente des voitures, à la grande entrée, le maître des cérémonies a conduit la députation au grand escalier de la jeunesse de la garde forminé la haie. Le lord-maire et la municipalité ont ensuite traversé les appartemens qui mènent à la salle du Trône, où les attendait le prince Albert, entouré des grands officiers de l'État.

» La reine prit place sur son trône, et après avoir écouté la lecture de l'Adresse, elle répondit en ces termes :

» Milord-maire et Messieurs, je reçois avec » beaucoup de satisfaction votre Adresse royale et » affectueuse. Je m'associe cordialement à vos sen- » timens de reconnaissance pour les nombreuses » bénédictions répandues sur cette nation favori- » sée, et à votre attachement à la foi protestante » ainsi qu'aux grands principes de liberté civile et » religieuse que la ville de Londres s'est toujours » montrée si jalouse de défendre.

» Cette foi et ces principes sont à si juste titre » chers au peuple de ce pays, que je me repose » avec confiance sur son cordial concours pour » les soutenir et maintenir contre toute ce qui les » menacerait, de quelque part qu'il vînt. »

» La députation de la Cour et celle du Conseil municipal étaient conduites par MM. John Wood et W. Black, sont introduites. Les Adresses sont présentées à S. M., qui fait la réponse suivante :

« Messieurs, je vous remercie sincèrement de » vos assurances réitérées de dévouement inébran- » lable à ma personne, à mon trône et à la Com- » mission nationale. Votre défense éprouve et » conséquente de la jouissance égale des droits ci- » vils par toutes les classes de vos concitoyens » donne à l'expression de vos sentimens, en cette » occasion, des titres à une considération spé- » ciale.

» Vous pouvez être assurés de mon vif désir et » de ma forme résolution, avec la bénédiction de » Dieu, de maintenir sans altération la liberté » religieuse justement appréciée par le peuple an- » glais, et de soutenir, comme au plus sûre sau- » garde, le culte pur et spirituel de la foi protes- » tante depuis longtemps établi en ce pays. »

La reine a reçu gracieusement la députation de la Cour de la lieutenance de la Cité de Londres. Les Universités d'Oxford et de Cambridge ont également présenté leurs Adresses. La cérémonie de la présentation n'était terminée qu'après deux heures. La reine, qui avait auprès d'elle la vicomtesse Canning, paraissait jouir d'une parfaite santé.

On assure que le parlement sera définitivement convoqué le 4 février prochain.

On lit dans le *Times* :

« Si l'on se hâte, de grands progrès pourront avoir lieu aux conférences de Dresde du 18 décembre au 3 janvier. La formation de la Confédération germanique a été l'ouvrage de douze jours, après que le Congrès de Vienne eut appris que Napoléon s'était échappé de l'île d'Elbe. Les transactions de cette nature gagnent généralement plus par la rapidité et la décision que par des formalités nombreuses et gênantes. L'Allemagne, en effet, a été en travail pendant peu de trois ans pour enfanter ce nouveau plan fédéral. On a discuté toute espèce de combinaisons, et la dernière main peut être mise à cette œuvre en dix jours aussi bien qu'en dix mois, pourvu que la condition essentielle d'une union sincère et d'un parfait accord préside aux relations des grandes puissances. Si l'Autriche et la Prusse se rendent à Dresde uniquement pour disputer respectivement influence sur elle, et pour faire ou éluder des propositions personnelles, les négociations seront interminables et les résultats nuls. Mais si elles se réunissent pour rétablir la politique fédérale de l'Allemagne par l'effort vigoureux de leur intérêt et de leur volonté réciproques, on ne saurait douter qu'elles ne puissent terrasser les dernières tentatives des factions, et rétablir sur une base meilleure tout l'édifice du pouvoir germanique. »

On lit dans le *Morning Advertiser* du 12 décembre :

« La désapprobation exprimée par le duc de Norfolk au sujet des empiètemens du Pape, est partagée par la plupart des catholiques romains les plus distingués, par leur position sociale, leur talent littéraire ou leur caractère élevé. La lettre du duc de Norfolk se décrète, sera d'un grand poids auprès des catholiques romains d'Angleterre. Il est l'un des plus fermes fidèles adhérens à l'Église romaine; comme ses ancêtres, il a fait beaucoup de sacrifices pour ses opinions religieuses. »

ALLEMAGNE

PRUSSE.

On lit dans la *Correspondance particulière* de Berlin du 13 décembre :

« La nouvelle s'était répandue que le général Vonder Horst, le nouveau commandant en chef de l'armée des duchés, tenterait un coup décisif pour mettre les duchés dans une position plus favorable, le gouvernement a envoyé à la lieutenance un agent diplomatique confidentiel pour lui déclarer que, dans ce cas, le cabinet de Berlin ne pourrait se prêter gravant de la conservation des droits des duchés, ni même empêcher les Danois d'occuper le Holstein. Une nouvelle défaite aurait pour résultat de mettre les duchés à la merci du vainqueur.

« Quant à l'ouverture des conférences de Dresde, on apprend que le cabinet de Vienne avait proposé de les retarder jusqu'au 30 de ce mois. Mais le roi, vu la réunion prochaine des chambres, a insisté pour qu'elles s'ouvrissent plus tôt. On a proposé de les ouvrir le 22 décembre, et le cabinet de Vienne a répondu affirmativement.

« M. de Dorthenberg, ex-ministre de l'Electeur de Hesse à notre cour, vient de lui dire quelques jours; il n'aura aucun caractère officiel ; mais on pense qu'il sera de nouveau accrédité auprès du roi.

« L'électeur a, dit-on, mis comme condition de sa rentrée dans Cassel la retraite des troupes prussiennes, et on pourra se faire sans difficulté, eu égard aux conventions d'Ollmutz, car il y est dit qu'un bataillon autrichien et un bataillon prussien ne resteront à Cassel qu'autant que l'Electeur le désirerait. On ajoute que le gouvernement veut céder à ce désir de l'Electeur. Mercredi prochain, le roi se rendra avec la cour de Potsdam à Charlottenbourg. Aujourd'hui la Bourse a été tout à fait calme. »

On lit dans le *Journal de Francfort* du 8 décembre :

« Nous apprenons que le lieutenant général de Poucker, membre prussien de la commission centrale, le lieutenant field-maréchal de Limange, commandant en chef des troupes cantonnées dans notre ville, viennent, par suite des résolutions de la convention d'Ollmutz, d'être nommés par les gouvernemens de Prusse et d'Autriche leurs commissaires respectifs pour régler les affaires de l'Electorat de Hesse et des duchés de Holstein. »

AUTRICHE.

La *Gazette de Vienne* du 11 décembre contient dans sa partie officielle l'avis suivant :

« Un arrangement fait avec le gouvernement prussien ayant écarté les motifs qui avaient provoqué les mesures militaires annoncées, le 6 décembre, S. M. l'empereur a ordonné que la landwehr serait réduite, et que les quatrièmes bataillons seraient ramenés à leur état antérieur de soixante hommes par compagnie. Les deuxièmes bataillons frontières devront retourner dans leurs foyers, et le corps d'armée établi sur les frontières se retirera dans ses garnisons de l'intérieur. Comme un recrutement régulier aurait dû avoir lieu au printemps prochain, la levée ordonnée la seule dernière devra être continuée et menée à son terme. Cependant on ne fera entrer dans l'armée que les recrues nécessaires pour remplacer les hommes sortans. »

On lit dans la *Gazette de Cologne*, sous la date de Dresde, le 11 décembre :

« On commence à faire des préparatifs pour les conférences libres. Les ministres d'Autriche, de Prusse et des autres Etats allemands tiendront leurs séances dans le palais de Brühl, et déjà les premières mesures ont été prises à cet effet. »

HESSE-ÉLECTORALE.

On écrit de Fulda, le 10 décembre :

« Hier les troupes prussiennes ont évacué la route occupée à Herzfeld et quitté cette ville. Demain les troupes fédérales s'avanceront sans rencontrer d'obstacles vers Rotenbourg. Aujourd'hui elles se sont mises en mouvement et sont entrées dans les villages voisins de Herzfeld. »

On écrit de Vacha, le 10 décembre :

« Le plus grande partie des troupes prussiennes ont maintenant évacué la route d'étapes et la frontière. Suivant de nouveaux ordres, elles ne seront pas remplacées du tout, ou du moins elles ne le seront que dans une faible proportion. »

On écrit de Cassel, le 11 décembre :

« Aujourd'hui les troupes fédérales qui ont franchi la route d'étapes sur tous les points occuperont Rotenbourg, et le prince de La Tour et Taxis y établira son quartier général dans le château. »

On lit dans le *Journal de Francfort*, du 12 décembre :

« On nous assure, d'une source digne de foi, que, contrairement à la nouvelle de la *Gazette allemande*, le gouvernement de l'électorat de Hesse transférera sous peu son siège de Wilhelmsbad à Fulda et non à Cassel. »

On lit dans la *Gazette des Postes* de Francfort du 13 décembre :

« Nous apprenons que le ministre de l'Electeur de Hesse auprès de la Diète germanique lui a proposé de réduire l'armée d'exécution au chiffre primitivement fixé, attendu que les troupes prussiennes se retireraient du pays. On sait que l'armée d'occupation n'avait été augmentée que par suite de l'entrée des troupes prussiennes dans la Hesse-Electorale. »

SCHLESWIG-HOLSTEIN.

On écrit de Hambourg, le 11 décembre:

« Hier et avant-hier ont été livrés, près de Meilberg et de Lottorf, des engagemens assez sérieux. Les Danois ont marché aujourd'hui sur Sorgbruck, puis se sont retirés sans attaquer. Depuis quelque temps de fréquentes divergences d'opinion s'étaient élevées entre la lieutenance générale et le général de Willisen au sujet des opérations de l'armée et des nominations d'officiers. Dans une conférence au sujet de l'attitude à prendre en présence de la situation actuelle, les opinions différaient beaucoup ; le général ne voulait plus une attaque contre l'ennemi, et il demandait le renvoi des troupes appartenant à la Prusse. Par suite, M. Bessler a remis à M. de Willisen sa démission, que le commandant en chef n'avait pas demandée, et lui a assigné une pension de 2,000 thalers. »

ESPAGNE.

Une correspondance, reçue à Paris le 15 novembre, annonce que le général Narvaez a donné sa démission le 9; voici à quel sujet :

« Le 8, la reine était au théâtre. Le général Narvaez se présenta dans la loge royale, et, suivant son habitude, alla prendre la place d'honneur en face de S. M. La reine fit signe au général de ne pas s'asseoir, et le pria de sortir et comprit parfaitement son geste impérieux.

« Le duc de Valence, debout, pâle et tremblant de colère, adressa deux ou trois fois la parole à la reine, qui affecta de ne lui point répondre. Alors le général, n'y tenant plus, quitta la loge et sortit du théâtre, accompagné des autres ministres, qui, suivant l'habitude, quand la reine va au spectacle, assistaient à la représentation.

« Le lendemain, le général Narvaez a donné sa démission, et l'on pensait que ses collègues en masse en feraient autant dans la journée.

« Il n'y a pas eu de séance aux cortes. »

ITALIE.

PIÉMONT.

Dans la séance du 3 décembre de la Chambre des députés sardes, des interpellations adressées au ministère par le comte de La Tour sur les relations du Piémont avec Rome, fixaient au plus haut point l'attention publique.

« M. de La Tour déplore la lutte qui a eu lieu avec le Saint-Siège ; un peu de prudence aurait empêché les choses d'en venir à ce point. Le nonce de S. S. lui a dit que si l'exécution de la loi eût été suspendue, le Saint-Siège l'aurait approuvée, sauf quelques modifications dans les principaux articles. Quel était l'objet de la mission de M. Pinelli, si ce n'est d'obtenir l'approbation de la loi du 9 avril.

« Cette loi a été, il est vrai, sanctionnée ; mais quand une loi est mauvaise, pourquoi ne pas la modifier dans l'intérêt du pays? Demandez à tous les Etats s'ils ont le droit de violer les lois de la discipline ecclésiastique, de rompre les concordats,